

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 430

Artikel: Dans les commissions officielles

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION
M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de chèques postaux L. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 5.—
ÉTRANGER... 8.—
Le numéro... 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du 1^{er} juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la remainder de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :
40 centimes

Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du 1^{er} juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la remainder de l'année en cours.

Notre pays ne pourra pas rester indéfiniment un Etat, qui, au point de vue de l'égalité politique de la femme constitue désormais l'exception.

G. MOTTA
Conseiller fédéral.

Nos quatre chefs en vingt-cinq ans

Voir en 2^{me} page:

Messages des membres fondateurs de l'Association suisse pour le Suffrage.

Portraits de membres actuels du Comité Central.

L'effort féminin auprès de la Conférence du Désarmement.

Les femmes et la S. d. N.:

Liste des femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Encore des portraits de membres actuels du Comité Central.

E. Gd et S. B.: Et les femmes?...

Les femmes et la démocratie.

Le « Joli Jeu des Saisons ».

Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

H. ZWAHLEN: Les femmes et les livres. Le mouvement suffragiste suisse vu par une étrangère.

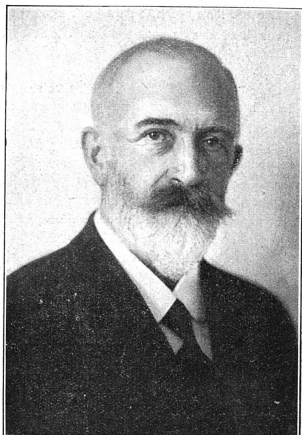
Pour le Jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

Vingt-cinq ans d'histoire suffragiste suisse à vol d'oiseau.

A vol d'oiseau assurément, car un numéro entier du *Mouvement* ne suffirait pas à évoquer, même de façon incomplète, l'histoire suffragiste dans notre pays, un quart de siècle durant. Car l'histoire de tout mouvement chez nous est multiple, puisqu'elle est à la fois cantonale et fédérale, et le terrain suffragiste est peut-être un de ceux où se marque davantage ce double aspect, puisque chacun de nos cantons peut modifier sa Constitution indépendamment des autres pour reconnaître aux femmes le droit de suffrage. Ce serait donc aussi bien le travail considérable effectué par les 36 sections de l'Association suisse (et cela même depuis 1896, date de la fondation de la première d'entre elles à Zurich) qu'il faudrait relever, que celui de l'Association elle-même; et c'est d'ailleurs ce que fait la brochure commémorative, publiée par le Comité Central à l'occasion de ce jubilé, et que nous espérons que tous nos lecteurs auront prochainement entre les mains. Bornons-nous donc ici à rappeler, en cette date de jubilé, quelques souvenirs et quelques faits.

Ce fut en 1908 que l'Association genevoise pour le Suffrage, tout juste vieille d'une année, reçut de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui n'était pas tenue de connaître l'organisation fédérative de notre pays, une invitation à représenter la Suisse au Congrès suffragiste international d'Amsterdam convoqué pour la même année. Les suffragistes genevoises ne pouvant prendre à elles seules cette charge nationale proposèrent alors une rencontre à Berne, qui eut lieu le 12 mai 1908, aux membres des six autres groupements suffragistes locaux ou cantonaux (Zurich, Neuchâtel, Olten, Vaud, Berne et La Chaux-de-Fonds), rencontre où fut constitué un Comité national suffragiste suisse. Celui-ci, chargé de préparer un projet de statuts et d'organisation nationale convoqua à son tour le 28 janvier 1909 à Berne une Assemblée constituante, d'où sortit définitivement, il y a juste vingt-cinq ans, l'Association dont nous fêtons l'anniversaire.

Le travail qu'elle a accompli durant ce quart de siècle a été énorme. Travail de propagande par la parole, la conférence, la causerie familière, le débat public, la prédication, le Cours de Vacances, par la presse et l'imprimé (brochures, affiches, feuilles volantes, cartes postales, calendriers, almanachs, etc.); par l'écran, par le film, par la T. S. F. et tout le chapitre de la brochure commémorative consacré à cette activité révèle des trésors d'ingéniosité et d'imagination déployés dans toutes les circonstances possibles. Travail d'instruction civique auprès des femmes, pour les préparer à être, quand le moment vien-



Cliché Mouvement Féministe

Si la femme n'a pas encore ses droits politiques, c'est d'abord parce qu'elle ne sait pas les réclamer, et ensuite que, dans notre société actuelle, la raison du plus fort est toujours la meilleure.

AUG. DE MORSIER (Genève)
Membre fondateur et premier président de l'Association (1909-1912).

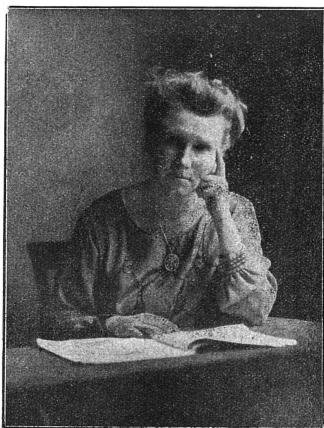


Cliché Mouvement Féministe

Vingt-cinq années de lutttes et d'efforts couronnées d'insuccès?

Mais non, les suffragistes, aujourd'hui comme alors, comptent parmi leurs désespoirs les têtes les plus claires du pays!

L. VON ARX (Winterthour)
Présidente de l'Association de 1912 à 1914.



Cliché Mouvement Féministe

Se donner à une cause, entièrement et sans réserves, parce qu'elle est une cause de justice, c'est là, et quel que soit le résultat de nos efforts, un des plus grands privilèges dont nous puissions être reconnaissants.

EMILIE GOURD,
Présidente de l'Association de 1914 à 1928.



Cliché Mouvement Féministe

Pour ceux qui ont reconnu le bien-fondé du suffrage féminin, il est indifférent que l'arrivée au but soit proche ou éloignée. Car tous nos efforts pour l'atteindre sont les anneaux d'une chaîne qui relie le passé à l'avenir. Et pour ne pas nuire au succès final, aucun anneau ne doit faiblir, à quelle place de la chaîne qu'il se trouve.

A. LEUCH (Lausanne)
Présidente depuis 1928.

drait, des électrices intelligentes et averties; travail suffragiste direct par la pétition, les motions aux Conseil National, les nombreuses démarches auprès des autorités fédérales, les relations avec les partis politiques, les encouragements apportés à celles des Sections qui affrontèrent vaillamment dans quatre cantons le verdict — négatif cela va sans dire — du Souverain tout puisant qu'est l'électeur masculin; travail d'ordre législatif, d'intérêt public, social ou féministe — et l'un des tableaux les plus significatifs de cette brochure est certainement celui consacré aux innombrables requêtes formulées par l'Association sur des sujets divers et à leur résul-

tat, presque invariablement nul. Travail international enfin, soit en relations avec cette Alliance Internationale pour le Suffrage, qui fut la marraine de notre Association suisse, soit, en conséquence du développement de l'idée internationale après la guerre et de l'établissement de la S. d. N. sur notre sol... Et cependant tout ce travail, que nous-mêmes, qui y avons toutes participé effacement, finissons par contempler avec respect à le voir ainsi ordonné dans cette brochure! n'est que la moitié de l'activité suffragiste déployée dans notre pays. Car, ainsi que nous venons de le dire, à côté de l'Association suisse, il y a les Sections, et à côté du suf-

frage fédéral, de la propagande fédérale, des démarches fédérales, des pétitions fédérales, il y a le suffrage cantonal, la propagande cantonale, les démarches cantonales, les pétitions cantonales et bien d'autres formes cantonales encore d'activité suffragistes! Mme Vischer-Alioth, la vice-présidente de l'Association suisse, a consacré à ce sujet une captivante étude d'ensemble qui n'est pas un des moindres attraits de la brochure que nous recommandons ici.

Où, nous avons beaucoup travaillé pour la cause suffragiste en Suisse. Nationalement et cantonalement, nous avons, depuis vingt-cinq ans, donné, du moins la majorité d'entre les suffragistes, notre plein d'effort. Et pour quel résultat?

Ceux qui, lisant notre brochure, réaliseront cette activité considérable, ne manqueront pas de le demander, comme se le demanderont aussi tous ceux qui, en ce jour de jubilé, se rencontreront à Berne, pour fêter, dans la ville où elle naquit, les noces d'argent de notre Association. Veut-on nous permettre, pour répondre à cette question, de citer ici en conclusion, cette page signée par nous dans la brochure, et qui, loin d'exprimer, comme on pourrait le craindre en un jour de fête, un optimisme de commande, est au contraire une conviction grave et raisonnée après vingt-cinq années d'expériences suffragistes?...

«... Certes l'heure n'est guère favorable aux pensées joyeuses et aux espoirs à prochaine réalisation, et ces cinq lustres de travail ininterrompu et persévérant, patient et ardent tout à la fois, ne nous ont apporté qu'une bien faible parcelle des résultats tangibles qu'étaient en droit d'espérer nos aînés, quand ils fondèrent notre Association. Certes aussi, nous avons connu les déceptions, les échecs, les revers, les amertumes, les attaques, l'incompréhension, les moqueries; nous avons connu, pire que tout, le défaitisme — et pourtant, ce n'est pas les mains vides que nous arrivons à notre jubilé.

Qu'avons-nous donc obtenu? Matériellement, très-peu, presque rien. Moralement, beaucoup. Nous avons fait notre éducation à nous autres femmes féministes suisses. ... Nous avons appris la patience, nous avons appris le courage, nous avons appris l'optimisme. Nous avons appris la fierté, la dignité et l'indépendance de notre sexe. Nous avons appris aussi, et l'exemple d'un pays voisin est là pour nous le prouver, qu'un droit, comme celui que nous revendiquons, doit être fortement enraciné dans l'esprit d'un peuple pour ne pas être balayé lors de la première tourmente politique, et que, s'il est parfois bien déprimant de réclamer en vain la justice, il est plus douloureux encore de ne l'avoir obtenue que pour la perdre ensuite. Et nous suffragistes suisses, qui avons fait, par ces expériences longuement répétées, l'apprentissage de nos tâches et de nos responsabilités de citoyennes, nous savons ainsi que, lorsque notre pays se décidera enfin à faire appel à nous, en égales avec les hommes, nous serons à même de lui apporter ce concours effectif dont il a si grand besoin, maintenant plus que jamais.

Et ce n'est pas inutile d'avoir travaillé vingt-cinq ans durant pour en arriver là.
E. Gd.

Dans les Commissions officielles

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que le Conseil d'Etat du canton de Genève a, sur la demande de l'Association genevoise pour le Suffrage, désigné pour faire partie de la Commission administrative de l'Hospice général une femme, Mme Guillermin.

L'Hospice général est la vieille Fondation de laquelle, à Genève, relève toute une série de rouages de l'Assistance publique, et qui est administrée par une Commission spéciale, où sont représentés le Conseil d'Etat, le Grand Conseil et tous les Conseils municipaux du canton. Jusqu'à présent tous les essais pour faire entrer une femme à cette Commission avaient été vains; aussi peut-on se féliciter vivement de ce premier résultat.